

Bac pro Technicien menuisier-agenceur

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien Menuisier agenceur exerce son activité dans les petites ou moyennes entreprises qui fabriquent et installent des ouvrages de menuiserie du bâtiment et/ou des agencements extérieurs et intérieurs pour l'habitat individuel et collectif (habitation individuelles ou collectives, locaux professionnels, lieux de loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires sportifs...). Il intervient en partie dans l'atelier pour les opérations de fabrication et en partie sur chantier pour les opérations de pose.

Informations clés :

Durée de la formation : 2 ou 3 ans

Accessible après : 3ème, CAP du même secteur

Nature du diplôme : Diplôme d'Etat

Source : Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Les débouchés

la formation Bac pro Technicien menuisier-agenceur vous permet de postuler à des postes comme Agenceur/euse, Menuisier/ère fabricant, Menuisier/ère installateur

Vous pouvez poursuivre vos études vers des formations comme BTS Développement et réalisation bois, BTS Systèmes constructifs bois et habitat, BTS étude et réalisation d'agencement

Les établissements

- 188 établissements sur toute la France
- 160 établissements en formation initiale
- 30 établissements en formation continue
- 66 établissements en formation apprentissage
- 15 établissements en formation professionnalisation

logo

© www.metiers-foret-bois.org